

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Compte-rendu de la séance du mercredi 9 février 2022**

Présents : 23 24  
Représentés : 09 08  
Absents : 01 01



\* Madame Jacqueline EVROUX est nommée **secrétaire de séance**.



**Le Conseil Municipal :**

**\* SUR PROPOSITION DE LUC BERTHOUD, MAIRE :**

**➤ à l'unanimité :**

- \* approuve les termes de la convention relative au groupement de commandes coordonné par Grand Chambéry pour la passation d'accords-cadres de fournitures de bureau,
- \* autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer toute pièce relative à ce dossier ;

**➤ à l'unanimité :**

- \* sollicite auprès de la Banque des Territoires une subvention de 4 585 € pour la plateforme de commerce en ligne M.A.R. MOTTE-SERVOLEX, en complément des financements accordés par l'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- \* autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer toute pièce relative à ce dossier ;

**➤ à l'unanimité :**

- \* approuve le projet de souscription publique pour les travaux de restauration de l'Église du Tremblay et décide d'en confier le pilotage à la Fondation du Patrimoine,
- \* autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire,
- \* sollicite une dérogation afin de débiter les travaux avant l'instruction du dossier par la Fondation du Patrimoine ;

**➤ à l'unanimité :**

- \* fixe, dans le cadre du dispositif d'aide à la relance de la construction durable, un objectif de production de 230 logements « tous types » (dont au moins 25 logements locatifs sociaux) dont 219 logements éligibles au dispositif,
- \* approuve le dispositif de contrat de relance du logement et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de relance du logement ainsi que tout document ou acte à intervenir ;

**➤ à l'unanimité :**

- \* approuve le projet de convention avec Grand Chambéry pour l'assistance à la gestion et l'exploitation des points d'eau incendie (PEI) pour l'exercice 2022,
- \* autorise Monsieur le Maire à signer tout document et acte relatifs à ce projet ;

**➤ à l'unanimité :**

- \* approuve le projet d'avenant n° 4 relatif au marché d'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux (2017-2024),
- \* autorise Monsieur le Maire à signer tout document et acte relatifs à ce projet ;

**➤ à l'unanimité :**

- \* approuve l'acquisition à Mme Françoise BURDIN de la parcelle cadastrée section F n° 502 d'une superficie totale de 3 560 m<sup>2</sup>, pour un montant de 1 320 €,
- \* autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette acquisition et à intervenir à la conclusion de l'acte authentique correspondant ;

➤ **à l'unanimité :**

- \* approuve l'avenant n°3 à la convention de fonctionnement du service commun de la direction des Systèmes d'Information mutualisée entre Grand Chambéry et la Ville,
- \* autorise Monsieur le Maire à le signer ;

- **prend acte** de la tenue du débat sur les orientations du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), suite à une présentation du projet (phase de diagnostic et définition des grandes orientations), et souligne la nécessité que le futur règlement laisse la possibilité aux entreprises et commerces locaux de communiquer efficacement et de promouvoir leurs activités.

**\* SUR PROPOSITION D'ALAIN GAGET, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- \* décide d'appliquer une remise exceptionnelle de 15 % pour les abonnés non-alimentaires de 2021 sollicitant un abonnement pour 2022 ;

➤ **à l'unanimité :**

- \* approuve les termes de la convention partenariale avec Concordia Rhône-Alpes pour l'année 2022,
- \* autorise Monsieur le Maire à la signer.

**\* SUR PROPOSITION DE DOMINIQUE FOLLIET, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- \* sollicite l'aide financière du Conseil Savoie Mont Blanc - Savoie-biblio à hauteur de 3 000 €,
- \* autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer toute pièce relative à ce dossier.

**\* SUR PROPOSITION D'HÉLÈNE JACQUEMIN, ADJOINTE :**

➤ **à l'unanimité :**

- \* valide le tableau récapitulatif des aides aux particuliers pour les vélos à assistance électrique et leur accorde les montants proposés.

**\* SUR PROPOSITION D'ANNE ROUTIN, CONSEILLÈRE MUNICIPALE :**

➤ **à l'unanimité :**

- \* approuve le plan de financement présenté et sollicite l'attribution d'une subvention de 10 624 € auprès de Grand Chambéry au titre du fonds de concours des Sites Naturels Touristiques 2022,
- \* sollicite l'autorisation de démarrer les travaux avant la décision d'octroi de la subvention,
- \* autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette demande de subvention et à signer tout document afférent ;

➤ **à l'unanimité :**

- \* approuve le projet d'application du régime forestier des parcelles nouvellement acquises,
- \* charge Monsieur le Maire de le présenter à l'Office National des Forêts, service instructeur du dossier, en vue de la prise d'un arrêté pour application du régime forestier, conformément aux dispositions du Code Forestier ;

➤ **à l'unanimité :**

- \* demande à l'ONF de bien vouloir procéder au martelage des coupes désignées,
- \* précise la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation,
- \* donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

Fait à La Motte-Servolex,  
le 11 février 2022



Le Maire

LUC BERTHOUD